

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3195

présenté par
Mme Meynier-Millefert, M. Reda, Mme Decodts et Mme Le Feur

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 16 , insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.